

**SEMENCES ET PLANTS**  
**Séance du 12 mai 2021**

---

## **LA FRANCE, LEADER MONDIAL DES EXPORTATIONS DE SEMENCES**

par François **DESPREZ**<sup>1</sup>

La filière semencière française est souvent et à juste titre présentée comme une filière d'excellence par les pouvoirs publics à l'image de la déclaration faite par le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Julien Denormandie, à l'occasion de la présentation du projet stratégique de SEMAE le 27 janvier dernier.

Cette performance collective de plus de 300 entreprises de sélection et de production de semences et de près de 19 000 agriculteurs-multiplicateurs se mesure à l'aune du chiffre d'affaires de la filière (3,3 milliards € en 2018/19) ou des hectares de production de semences (380 000 hectares en 2018/19) mais elle est surtout spectaculaire s'agissant du développement des exportations. En 12 campagnes, de 2008 à 2020, les ventes à l'étranger de semences françaises sont passées de moins de 900 millions € à près de 1,9 milliard € mais, surtout, l'excédent commercial, qui atteignait déjà 400 millions € en 2008, a franchi pour la première fois la barre du milliard € en 2019/20 (1 023 millions €), soit le tiers du solde de la balance commerciale des produits agricoles français !

La France est aujourd'hui le premier exportateur mondial de semences agricoles devant les Etats-Unis et le troisième exportateur de semences potagères derrière les Pays-Bas et les Etats-Unis.

Cette performance, qui s'explique par la qualité et la diversité de l'offre française, est plus particulièrement liée à la compétitivité de nos semences de maïs, de tournesol mais aussi de nos semences potagères ainsi que de nos plants de pomme de terre. La progression de nos exportations concerne l'ensemble des zones géographiques. L'UE demeure bien la première destination des semences françaises (70%) mais un développement remarquable a été obtenu en Europe Orientale, notamment en Russie, ainsi qu'en Afrique et au Moyen-Orient.

Cette situation privilégiée n'est cependant pas définitivement acquise et différents facteurs pourraient la remettre en cause plus ou moins significativement :

- des impasses techniques en production ;
- des obstacles réglementaires nationaux et/ou communautaires ;
- l'amélioration de la compétitivité de zones de production concurrentes ;
- des entraves au commerce international ;
- ...

Conscients de cette réalité, les responsables professionnels ont inscrit le renforcement de la compétitivité de la filière dans le projet stratégique de l'interprofession et dotent SEMAE des ressources nécessaires à développer ses actions d'appui aux exportations et de coopération internationale.

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'agriculture de France, section 1, Président de Maison Florimond Desprez.